

Tiscali veut profiter du gâteau de la musique en ligne

Le secteur de la musique en ligne frétille alors que les services des "gros" devraient être opérationnels depuis l'été dernier. Les *Majors* (BMG, EMI, Warner, Sony, Universal) sont dans les starting-blocks depuis un moment et attendent le lancement de [PressPlay](#) et [MusicNet](#), sans oublier la version légale du défunt [Napster](#), pour bientôt aux Etats-Unis ([voir édition du 30 octobre 2001](#)). D'après [une étude IDC](#) parue le 19 novembre, le marché de la musique en ligne pourrait atteindre 1,6 milliard de dollars (1,82 milliard d'euros) d'ici 2005. Tout le monde semble vouloir profiter de la manne annoncée, cette semaine c'est au tour de Tiscali de placer ses billes en signant un accord européen avec OD2 et en annonçant le lancement d'une offre de musique en ligne. En France, l'italien [Tiscali](#) possède notamment LibertySurf, Freesbee, World Online, Chez.com ou encore Nomade.fr, tandis que [OD2](#) est une société britannique qui commercialise une plate-forme de distribution de musique en ligne. OD2 possède la particularité d'avoir été cofondée par Peter Gabriel. L'ancien chanteur de Genesis a ainsi pu lancer récemment le [Womad digital channel](#), un service de musique en ligne par abonnement qui donne accès aux titres de son label [Real World Records](#). Les titres de la maison de disques de l'artiste seront également disponibles par le biais de Tiscali. Sans plus de précisions, l'italien indique en effet qu'il proposera "une distribution sécurisée des contenus de grandes maisons de disques comme BMG, EMI, Telstar, Mushroom, Realworld Records et V2". Par ailleurs, des indépendants regroupés au sein de l'*Association of independent music* ([AIM](#)) seront représentés. Combien d'artistes au total ? Combien de titres ? Mystère.

Une offre bien floue

Guère plus de précisions sur les formules et leur coût. On sait qu'il y en aura trois : à la demande, avec un abonnement mensuel donnant droit à une sélection par genre et avec un abonnement mensuel qui donne droit à des titres au choix. Une partie des morceaux sera disponible en téléchargement "permanent" (sans restriction de lecture dans le temps) et de plus gravables et transférables sur baladeur. Par contre, dans le cas des abonnements mensuels, les chansons ne sont louées que pour 30 jours et ne sont pas transférables sur un autre support. Que ce soit en téléchargement ou en *streaming*, au bout d'un mois tout disparaît. Le secret, c'est l'utilisation du format de Microsoft, comme c'est le cas en France sur e-compil.fr par exemple ([voir édition du 25 octobre 2001](#)). Côté prix, il faudrait se contenter d'un "à partir de 7 euros par mois", sans savoir de combien de titres on peut bénéficier. En France, personne ne semble au courant. "On n'a que le communiqué", nous répond Tiscali. Nos confrères britanniques de *The Register* ont obtenu les prix pour le service outre-Manche : environ 5 livres sterling (environ 8,04 euros) pour vingt-cinq titres ou 10 livres sterling (environ 16,07 euros) pour soixante. Le morceau tout seul coûterait entre 1 et 2 livres sterling (environ 1,61 à 3,21 euros). C'est cher, tout cela ! Espérons que Tiscali saura en dire un peu plus avant le lancement effectif de son service qu'il annonce pour la mi-décembre. A moins que, comme les autres, lui aussi ne soit retardé...